



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôtellerie et restauration

Question écrite n° 111262

Texte de la question

A la suite de la publication du rapport du Conseil économique et social intitulé « Quelle stratégie pour l'hôtellerie dans l'économie française », M. Dino Cinieri demande à M. le ministre délégué au tourisme de bien vouloir lui préciser la position de son ministère au regard de la proposition relative à l'amélioration de la connaissance statistique par optimisation de la cohérence de la communication des différentes sources d'observation telles que l'ANPE, l'UNEDIC, l'INSEE, le CEREOU et la DARES.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111262

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12382